

cité  
de l'accordéon  
et des patrimoines



## GUIDE PRATIQUE

Français facile à lire et à comprendre



## Présentation <sup>+</sup>

Bienvenue à la Cité de l'accordéon  
et des patrimoines.

La Cité de l'accordéon  
et des patrimoines est un **musée**.



Dans un **musée**, vous pouvez trouver :



- des peintures



- des sculptures



- des photos



- des objets



- des vidéos



- des instruments  
de musique

Dans le musée il y a :

- des **accordéons**



L'**accordéon** est un instrument de musique.



- de la **dentelle**

La **dentelle** est un tissu très fin avec des petits trous.



- des objets d'une **usine d'armes**



Par exemple il y a :

- des **pistolets**



- des **outils**



## Quand venir au musée ?



Le musée est ouvert :

- le mercredi
- le jeudi
- le vendredi
- le samedi
- et le dimanche.



Le musée est ouvert

l'été, du 15 juin au 30 septembre

de 10h00 à 18h00 toute la journée



Le musée est ouvert l'hiver,

du 1er octobre au 14 juin

de 10h00 à 17h00 toute la journée



## Comment venir au musée ? <sup>+</sup>

L'adresse du musée est :



1 place du Docteur Maschat  
19000 Tulle

Une place de parking  
pour personne à mobilité réduite  
est située à côté du musée.



La place PMR est sur la place Roosevelt.

Vous pouvez venir au musée en bus.



Le nom du bus est Tut'Agglo.

Vous pouvez prendre le bus :

TUT' AGGLO  NAVETTE CENTRE-VILLE

TUT' AGGLO  GARE SNCF > MAISON DE RETRAITE

- de la navette centre-ville - de la ligne 2

Il faut descendre du bus  
à l'arrêt **Préfecture**.



## L'accueil du musée



Vous arrivez au musée.



entrée  
du musée



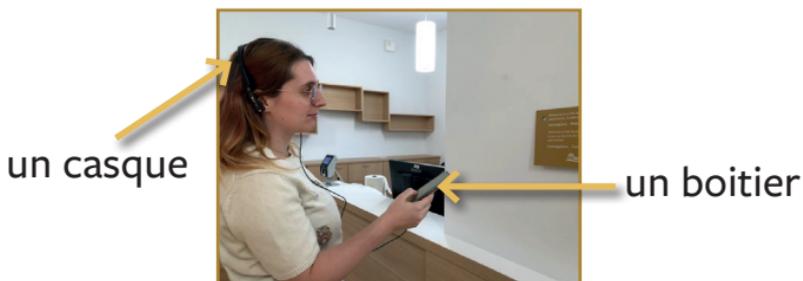
A l'accueil vous prenez  
un **billet d'entrée**.



L'entrée est **gratuite** pour :

- les personnes en situation de handicap
- la personne qui les accompagne.

A l'accueil, vous aurez un **audioguide**.  
L'**audioguide** c'est :



Avec l'audioguide,  
vous pourrez entendre :



- des informations  
sur les objets



- de la musique

Pour se servir de l'audioguide  
vous devez trouver les **cartels jaunes**.  
Les **cartels** sont les étiquettes des objets.

Robe de mariée *Tatoo Lace*

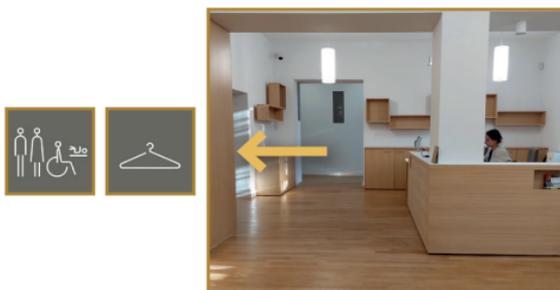
Création : Anne Berthier, dentelière ; Sylvie Velghe  
Dessin du motif : Aurélien Moser, 2018

MC2020/31 - Acquis avec l'aide du FRAM Nouvelle-Aquitaine

A l'accueil, une personne vous expliquera  
comment fonctionne l'audioguide.

## Les services <sup>+</sup>

A côté de l'accueil il y a :



- un **vestiaire**

Le **vestiaire** sert  
à poser ses affaires.

Vous pouvez poser vos sacs  
et vos manteaux dans un casier.



- des **toilettes**

- une **boutique**

Dans la boutique vous pouvez acheter  
des souvenirs ou des cartes postales.



## Visiter le musée <sup>+</sup>

début de la visite



En premier vous découvrez  
les **accordéons**.  
Vous allez traverser 4 salles.



Après, vous pouvez aller à l'**étage 1**.  
C'est l'étage de la **dentelle**.



Enfin, vous pouvez aller à l'**étage 2**.  
C'est l'étage de l'usine d'armes.



Pour aller dans les étages  
vous pouvez prendre l'escalier  
ou l'ascenseur.



## Quelques règles au musée

Au musée vous avez le droit de



regarder



écouter



vous amuser



apprendre et  
découvrir



prendre des  
photos sans flash

Au musée il est interdit de



toucher les  
œuvres



crier  
faire du bruit



boire et manger



prendre des  
photos avec flash

## Besoin d'aide ?



Les personnes qui travaillent au musée peuvent vous aider.



Vous pouvez leur demander des renseignements.

Avant votre visite, vous pouvez nous appeler ou nous écrire.



05.55.20.28.28



[contact@citedelaccordeon.com](mailto:contact@citedelaccordeon.com)

## Conception du livret : Cité de l'accordéon et des patrimoines

Nous remercions nos relecteurs  
du Groupe Malécot site de Fives,  
Tony Antunes, Stéphane Beernaert,  
Fabrice Vannobel, Kevin Laly,  
Marion Butez, Alexis Leonard,  
Teddy Verron et leur éducateur  
Fabien Degallaix.



Crédits images :

Terreneuve, Cité de l'accordéon et des patrimoines, Freepik

